Lynn Hunt

Le roman familial de la Révolution française

N'est-il pas temps pour les historiens du politique de se tourner vers la face nocturne de la Révolution française ? De reconnaître quelle fut l'importance de l'imagination dans les esprits de 1789 ?

C'est ce défi qu'a voulu relever Lynn Hunt, professeur d'histoire à l'université de Pennsylvanie. Pour décrypter l'inconscient politique des révolutionnaires, elle a mobilisé la notion freudienne de «roman familial» — cette dénégation par un individu de ses origines réelles au profit d'origines sociales plus valorisantes. À travers son analyse de plusieurs sources (romans, gravures, tableaux ou pamphlets), elle tente d'éclairer le passage d'une société d'Ancien Régime, qui reposait sur l'autorité paternelle, à la démocratie fondée sur la fraternité, en montrant combien le poids des relations familiales pesait sur l'imaginaire politique de la fin du XVIIIe. A cet égard, la désacralisation de la famille et de la figure du père, la caricature de la famille royale, la destruction de l'ordre familial, mais aussi le rétablissement de la morale familiale avec le mélodrame apparu sous le Directoire, attestent de la prégnance des modèles familiaux chez les Français qui tentaient d'initier une société nouvelle.

Avec ce *Roman familial*, livre subtil et audacieux, Lynn Hunt a sans nul doute ouvert la voie d'une recherche novatrice sur les origines [illegible]on française dans l'inconscient

puf
LE ROMAN FAMILIAL DE
27/10/2001 Ray : 2355 Rea
260

Lynn Hunt

Le roman familial de la Révolution française

Préface de Jacques Revel

Bibliothèque Albin Michel
Histoire

Une fois le père tué, il se révéla que la fraternité n'était pas chose simple [1]. Les frères se trouvèrent confrontés à deux problèmes majeurs : leurs relations mutuelles et leurs relations avec les femmes à présent « libérées » qui, selon l'analyse freudienne, avaient été jusqu'alors sous la tutelle exclusive du père. Bien évidemment, le roi de France ne contrôlait pas directement les destinées de toutes les femmes mais c'était indéniablement ce que le système culturel et juridique de l'Ancien Régime faisait. Lorsque l'Ancien Régime fut jeté aux oubliettes du passé, certaines des questions les plus pressantes concernèrent le statut des femmes : avaient-elles des droits égaux en matière d'héritage et au sein de la famille, pouvaient-elles participer au même titre que les hommes à la vie politique ? En bref, étaient-elles des « citoyens » au sens plein du terme et quel devait être leur rôle dans la nouvelle famille révolutionnaire ?

L'exécution du roi-père laissa en suspens des questions extrêmement urgentes concernant une femme particulière : la reine. Bien que Freud accorde à la mère une place prééminente dans son triangle œdipien, elle est totalement absente de son histoire des origines du pouvoir politique. De surcroît, dans le triangle œdipien, la mère est un objet de désir (à la fois de la part du fils et du père) plutôt qu'un sujet agissant de manière autonome. De même, les reines en France n'avaient pas de statut d'acteurs politiques puisque les femmes ne pouvaient pas accéder au trône. Elles pouvaient être régentes pendant la minorité de leurs fils mais ne pouvaient détenir le pouvoir en leur nom propre. Cependant, les reines de France faisaient souvent l'objet d'un

intérêt considérable — marqué le plus fréquemment d'hostilité. Il n'était pas rare que ces reines fussent d'origine étrangère — c'était le cas de Marie-Antoinette — et l'on jugeait leur influence néfaste. Jamais, semble-t-il, aucune d'entre elles ne parut digne de porter le nom de mère du peuple.

La question de Marie-Antoinette et le problème plus général du statut des femmes étaient intimement liés, même s'il est probable que Marie-Antoinette elle-même n'ait prêté aucun intérêt aux droits des femmes et que les premières féministes françaises ne se soient guère souciées de la reine. Ces deux problèmes étaient liés, ne fût-ce qu'inconsciemment, parce que la reine était l'exemple le plus notoire d'une femme ayant un rôle dans la sphère publique. Dans sa *Lettre à M. d'Alembert sur les spectacles* (1758), Rousseau raillait cette influence des femmes dans le domaine public : « [...] ne voulant plus souffrir de séparation, faute de pouvoir se rendre hommes, les femmes nous rendent femmes... Qu'un monarque gouverne des hommes ou des femmes, cela lui doit être assez indifférent pourvu qu'il soit obéi ; mais dans une République, il faut des hommes[2] ».

Étant donné sa position relevant à la fois du public et du privé, Marie-Antoinette était le symbole du problème bien plus important du rapport entre les femmes et la sphère publique au XVIIIe siècle. Cette question, ainsi que le déclarait Rousseau lui-même, concernait non seulement le statut particulier des femmes mais aussi les fondements de la différenciation sexuelle. Dans la vie publique, les femmes pouvaient, si l'on en croit l'avertissement de Rousseau, transformer les hommes en femmes. De telles préoccupations prirent une forme très concrète dans la littérature clandestine des pamphlets dirigés contre l'influence des maîtresses de Louis XV, la marquise de Pompadour et, plus particulièrement, la comtesse du Barry. Selon des libelles comme *Les Fastes de Louis XV* (1782), le rôle grandissant de telles femmes dans la vie publique féminisait à la fois les ministres du roi et le monarque lui-même qui était décrit comme se repliant dans une « vie privée, oisive et voluptueuse[3] ».

À la veille de la Révolution, des thèmes similaires étaient encore très populaires. Un article qui rendait compte, en septembre 1788, des romans récemment publiés reproduisait, sans en préciser l'origine, les vues exprimées dans la préface de *La Femme infidèle*, roman de Rétif de La Bretonne qui avait paru en 1786[4]. Rétif attaquait les « gynomanes » qui prônaient l'éducation des femmes. « L'ignorance des femmes » avait un avantage incommensurable à ses yeux, car elle contribuait à leur subordination et à leur maintien au foyer. Les instruire bouleverserait la hiérarchie sexuelle : « En un mot, rendre les Femmes savantes, c'est rendre les Hommes bêtes, ineptes. » Les deux sexes étaient inégaux par nature et détruire cet ordre naturel ne pourrait avoir que des conséquences funestes : « Je pose en fait qu'une *Femme-Voltaire* ne fera que des Avortons : je pose en fait qu'une *Femme-Rousseau* ne pourra jamais allaiter[5]. » Comme nous le verrons, cette conception monstrueuse de la femme-homme allait dominer pour une large part les réflexions des révolutionnaires mâles sur la place des femmes dans la sphère publique[6].

Il est bien connu qu'une abondante littérature érotique et pornographique prit Marie-Antoinette pour sujet au cours des dernières décennies de l'Ancien Régime et pendant la Révolution elle-même. S'il est vrai que les personnages royaux font souvent l'objet de tels écrits, ce n'est pas le cas pour tous ni de tout temps. Lorsque les corps physiques des représentants de la monarchie deviennent l'objet d'un tel intérêt, nous pouvons être certains que quelque chose est mis en question dans le corps politique lui-même. Ainsi que l'a montré Robert Darnton, par exemple, le sensationnalisme sexuel des pamphlets de l'Ancien Régime était un moyen approprié de critiquer l'ordre établi tout entier — la cour, l'Église, l'aristocratie, les académies, les salons, et la monarchie même[7]. Marie-Antoinette occupe une place singulière dans cette littérature ; non seulement des écrits pornographiques nombreux et d'une férocité toujours plus grande s'acharnèrent à la railler et à l'avilir, mais elle fut également jugée et exécutée.

Quelques autres femmes, ainsi Mme du Barry, la célèbre maîtresse de Louis XV, connurent un sort comparable sous la Révolution, mais aucun autre procès ne retint la même attention ni ne souleva des questions aussi diverses que celui de la malheureuse souveraine. Si le procès du roi se limita strictement à l'examen de ses crimes politiques, celui de Marie-Antoinette, en particulier par ses étranges échos de la littérature pornographique, offre au contraire un éclairage unique et fascinant sur les présupposés inconscients de l'imaginaire politique révolutionnaire. Il met en évidence, plus peut-être que tout autre événement singulier

19. Procès de Marie-Antoinette. Gravure tirée des *Révolutions de Paris*, n° 212, 3 août-28 octobre 1793. On remarquera la présence de nombreuses femmes dans les galeries du public. Photographie : Maclure Collection, Special Collections, Van Pelt-Dietrich Library, Université de Pennsylvanie.

de la Révolution, les interconnexions sous-jacentes entre pornographie et politique.

Lorsque Marie-Antoinette comparut enfin devant le tribunal en octobre 1793 *(voir ill. 19)*, l'accusateur public Antoine Quentin Fouquier-Tinville adopta, dès le début de son intervention, un langage d'une violence extraordinaire même pour ces temps de fureur :

> [...] à l'instar des Messalines-Brunehaut, Frédegonde et Médicis, que l'on qualifiait autrefois de reines de France, et dont les noms à jamais odieux ne s'effaceront pas des fastes de l'histoire, Marie-Antoinette, veuve de Louis Capet, a été, depuis le début de son séjour en France, le fléau et la sangsue des Français.

L'acte d'accusation dressait ensuite la liste détaillée des charges qui pesaient contre elle : avant la Révolution, elle avait dilapidé les deniers

publics en « plaisirs désordonnés » et en contributions secrètes versées à l'empereur d'Autriche, son frère ; après 1789, elle avait été l'âme et l'inspiratrice des complots contre-révolutionnaires à la cour. Comme la ci-devant reine était une femme, on supposait qu'elle n'avait pu mener à bien ses machinations perfides que par l'entremise d'hommes comme les frères du roi et La Fayette. Mais l'élément le plus inquiétant était, bien évidemment, son influence sur le roi ; elle fut accusée non seulement du crime d'avoir fait nommer des ministres pervers mais, de façon plus générale et aussi plus significative, d'avoir enseigné au roi l'art de dissimuler, c'est-à-dire de promettre certaines choses en public et d'en projeter d'autres dans le secret de la cour. Enfin et, selon moi, très étrangement, l'acte d'accusation affirmait

> Qu'enfin la veuve Capet, immorale sous tous les rapports, et nouvelle Agrippine, est si perverse et si familière avec tous les crimes, qu'oubliant sa qualité de mère et la démarcation prescrite par les lois de la nature, elle n'a pas craint de se livrer avec Louis-Charles Capet, son fils, et de l'aveu de ce dernier, à des indécences dont l'idée et le nom seul font frémir d'horreur[8].

L'inceste, dont la simple suggestion inspirait l'horreur, était le crime ultime.

Le procès de la reine, surtout dans un pays où les lois fondamentales excluaient les femmes du pouvoir, ne pouvait être qu'exceptionnel. Il n'avait guère de précédent — les Anglais avaient jugé leur roi mais non son épouse — et l'intervalle relativement long entre le procès de Louis (en décembre et janvier) et celui de la souveraine dix mois plus tard semblait distendre les liens existant entre les deux événements. À la différence de son époux, Marie-Antoinette ne fut pas jugée par la Convention elle-même ; elle comparut devant le Tribunal révolutionnaire, comme tous les autres suspects à Paris, et son sort fut décidé par un jury masculin et par neuf juges hommes[9].

Parce que les reines ne pouvaient accéder au pouvoir en France, sauf comme régentes, elles n'avaient pas dans l'imaginaire collectif les deux corps associés aux monarques. Selon la « fiction mystique des "Deux Corps du Roi" » telle que l'analyse Ernst Kantorowicz, les rois en France et en Angleterre avaient à la fois un corps mortel, charnel, visible, et un « corps politique » idéal, invisible, qui ne mourait jamais.

Ainsi que l'expliquait Bossuet dans un sermon prononcé devant Louis XIV en 1662 : « [...] vous êtes des dieux, encore que vous mouriez, et votre autorité ne meurt pas [...]. L'homme meurt, il est vrai, mais le roi, disons-nous, ne meurt jamais[10]... » Il est permis de douter que cette doctrine ait conservé un sens pour les rois de France en 1793 mais il est certain qu'elle n'avait jamais eu de signification pour les reines. Nous pouvons donc nous demander pourquoi les Français attachaient une telle importance à la destruction du corps mortel de la souveraine. Que représentait ce corps incontestablement non mystique ? Ainsi que je m'efforcerai de le montrer, il évoquait plusieurs choses : Marie-Antoinette avait, pour ainsi dire, de nombreux corps. Ces corps multiples — qui évoquent celui de l'hydre, pour reprendre une métaphore alors fort populaire pour qualifier la contre-révolution — furent chacun à leur tour attaqués et détruits parce qu'ils représentaient les menaces, conscientes et inconscientes, que la république pouvait avoir à affronter. Il ne s'agissait pas de menaces ordinaires, car la reine était non seulement l'incarnation suprême de la conspiration contre-révolutionnaire mais elle représentait également les dangers que le féminin et la féminisation faisaient peser sur les notions républicaines de masculinité et de virilité.

La façon dont l'intérêt obsessionnel porté au corps sexualisé de la reine passa des pamphlets et caricatures politiques au procès lui-même est des plus frappantes. Au cours des audiences, il fut fréquemment fait allusion aux « orgies » qui auraient eu Versailles pour cadre à partir de 1779 et jusqu'en 1789. Dans son réquisitoire, Fouquier-Tinville mêla intimement références politiques et sexuelles d'une manière fort significative lorsqu'il dénonça « la conduite perverse de la ci-devant cour », les « liaisons criminelles et coupables » de Marie-Antoinette avec des puissances étrangères hostiles et « ses intimités avec une faction scélérate[11] ». Le président du tribunal, Armand Herman, poursuivit dans la même veine lorsqu'il résuma les charges pesant contre la reine : lui aussi fit allusion à « ses liaisons intimes avec d'infâmes ministres, de perfides généraux, d'infidèles représentants du peuple ». Il dénonça à nouveau « l'orgie » du 1er octobre 1789 au château de Versailles, lorsque la reine avait, prétendait-on, encouragé des officiers à fouler aux pieds la cocarde tricolore. En bref, Marie-Antoinette avait utilisé son corps sexuel pour corrompre le corps politique soit par des « liaisons » ou des « intimités » avec des hommes politiques criminels,

soit par sa capacité à agir sexuellement sur le roi, sur ses ministres ou sur ses officiers.

Dans le long acte d'accusation de Herman, le corps de la reine fut également soumis à un examen visant à déceler les signes extérieurs de ses intentions et motivations. Lors de son retour, après la fuite à Varennes, le peuple avait observé sur son visage et dans ses attitudes « le désir le plus marqué de vengeance ». Et même pendant son incarcération à la prison du Temple, ses geôliers avaient « toujours remarqué dans Antoinette un ton de révolte contre la souveraineté du peuple[12] ». L'arrestation, l'emprisonnement et la perspective d'une exécution permettaient enfin de dévoiler, espérait-on, la terrifiante capacité de la reine à cacher ses véritables sentiments au public. Il est également intéressant de remarquer comment Herman opposait clairement la reine au peuple en tant que force publique ; la révélation des sentiments et des motivations véritables de la souveraine ne provenait pas de secrets découverts dans sa correspondance cachée mais de la capacité du peuple ou de ses représentants à « décrypter » son corps.

L'intérêt accordé au corps de la reine se prolongea jusqu'au moment de l'exécution. Lorsque le tribunal annonça sa condamnation à mort, elle conserva, selon les comptes rendus, cette « contenance calme et assurée » dont elle avait fait montre au cours des interrogatoires. Sur le chemin de l'échafaud, elle parut indifférente à la présence de nombreuses troupes en armes *(voir ill. 20)*. « On n'apercevait sur son visage ni abattement ni fierté[13]. » Les journaux, plus extrémistes, déchiffrèrent un autre message dans son attitude mais accordèrent la même attention à ses moindres gestes. Les *Révolutions de Paris* affirmèrent qu'au pied de la statue de la Liberté (où la guillotine était installée), « elle soutint assez bien son caractère de dissimulation et d'orgueil jusqu'au dernier moment » *(voir ill. 21)*. Au cours du trajet, elle avait eu « un mouvement de surprise et d'indignation » quand elle avait compris qu'elle serait conduite à l'échafaud dans une simple charrette et non dans un carrosse[14].

Le corps de la reine présentait donc un intérêt non à cause de ses rapports avec le sacré et le divin mais parce qu'il représentait le principe exactement contraire : la profanation possible de tout ce que la nation tenait pour sacré. Mais ce qui transparaît également dans cette focalisation sur le corps de la souveraine, c'est le fait que la reine ait pu incarner autant de choses différentes. Elle n'avait pas de corps mystique

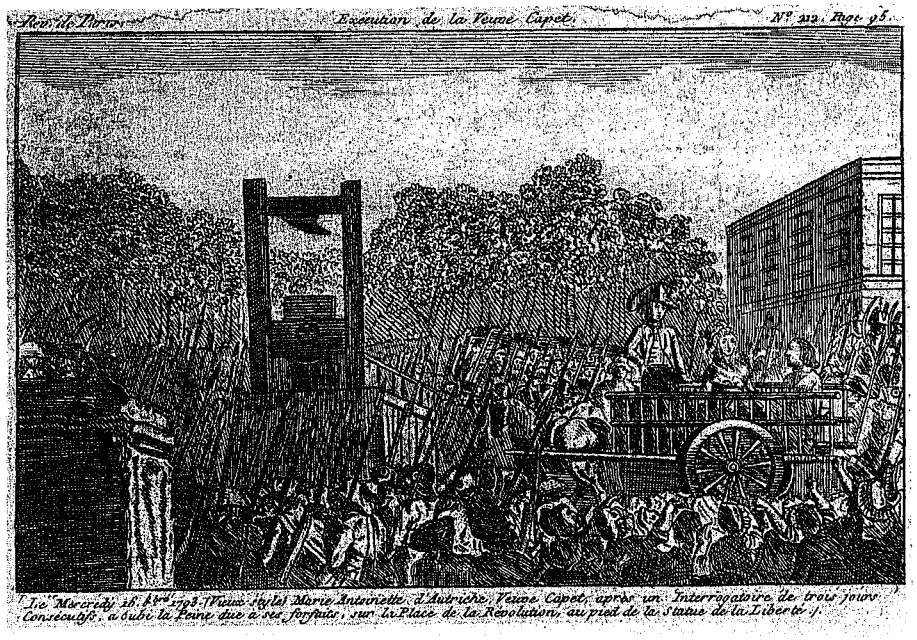

20. Marie-Antoinette conduite à la guillotine. Gravure tirée des *Révolutions de Paris*, n° 212, 3 août-28 octobre 1793. Photographie : Maclure Collection, Special Collections, Van Pelt-Dietrich Library, Université de Pennsylvanie.

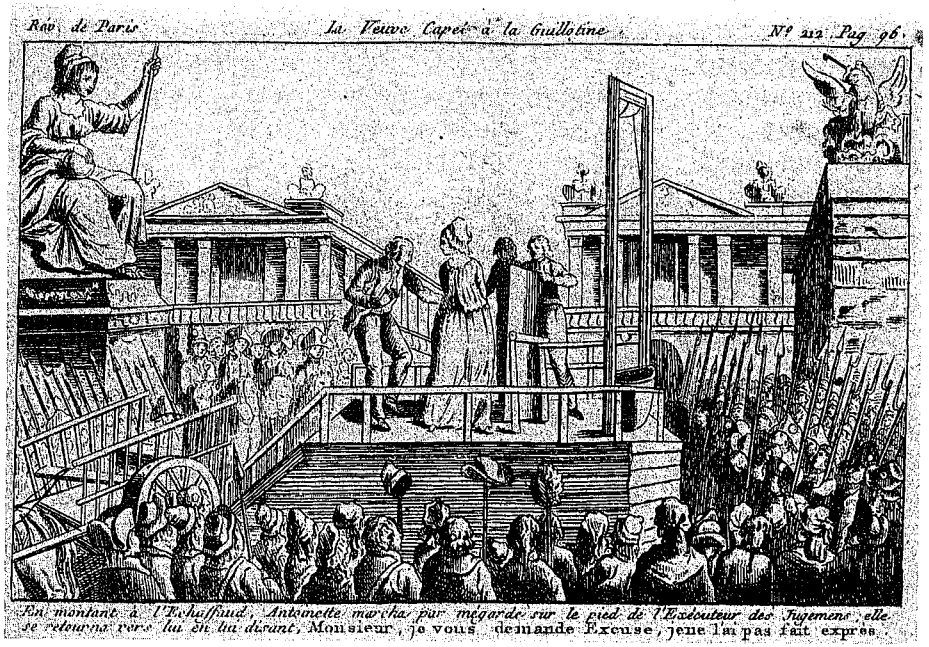

21. Marie-Antoinette sur l'échafaud. Gravure tirée des *Révolutions de Paris*, n° 212, 3 août-28 octobre 1793. À noter la présence de femmes parmi les spectateurs et, à gauche, la statue de la Liberté qui domine la scène. Photographie de l'auteur.

au sens des deux corps du roi, mais son corps pouvait être dit mystique dans la mesure où il était mystérieusement symbolique. Il pouvait avoir de multiples significations, en particulier évoquer une grande diversité de menaces, tout comme la représentation de Marianne, déesse de la liberté, pouvait avoir plusieurs significations, parfois même antagonistes.

La dissimulation fut par conséquent un thème particulièrement important des accusations portées contre la reine. La capacité à cacher ses propres émotions, à agir d'une certaine façon en public et d'une autre en privé, fut souvent dénoncée comme la caractéristique majeure de la vie à la cour et des mœurs aristocratiques en général. Ces mœurs reposaient surtout sur les apparences, c'est-à-dire sur l'usage discipliné et conscient du corps comme masque. Les républicains prisaient la transparence — l'expression non médiatisée du cœur — plus que toute autre qualité personnelle. Cette transparence, union parfaite du public et du privé, c'était un corps qui ne mentait pas et ne cachait aucun secret. Elle était la définition de la vertu et, en tant que telle, elle était perçue comme une réalité essentielle pour l'avenir de la république [15]. La dissimulation, au contraire, menaçait de saper la république : elle entrait, comme principal élément, dans toutes les conspirations et était au cœur même de la contre-révolution. Aussi reprocher à Marie-Antoinette d'avoir appris au roi à dissimuler n'était pas une accusation bénigne.

La dissimulation était également décrite au XVIIIe siècle comme un trait typiquement féminin et non pas simplement aristocratique. Selon Montesquieu et Rousseau, c'étaient les femmes qui enseignaient aux hommes l'art de la dissimulation, c'étaient elles qui leur apprenaient comment cacher leurs sentiments véritables pour obtenir ce qu'ils vou-

laient dans l'arène publique[16]. Le salon était le cadre privilégié de cet enseignement et c'était également le seul endroit où les femmes de la bonne société pouvaient pénétrer dans la sphère publique. En un sens, les femmes en public étaient (à l'instar des prostituées) synonymes de dissimulation ; elles étaient le symbole du fossé entre le public et le privé.

La vertu ne pouvait être restaurée que si les femmes regagnaient la sphère privée[17]. Rousseau avait très clairement décrit cet ensemble d'attitudes dans sa *Lettre à d'Alembert* :

> [...] lâchement dévoués aux volontés du sexe que nous devrions protéger et non servir, nous avons appris à le mépriser en lui obéissant, à l'outrager par nos soins railleurs ; et chaque femme de Paris rassemble dans son appartement un sérail d'hommes plus femmes qu'elle, qui savent rendre à la beauté toutes sortes d'hommages, hors celui du cœur dont elle est digne[18].

La sexualité des femmes, lorsqu'elle opérait à travers la dissimulation dans la sphère publique, menaçait de féminiser les hommes — c'est-à-dire de transformer littéralement leurs corps. Rousseau craignait que « les femmes [ne] nous rendent femmes ». En réponse à ceux qui critiquaient son œuvre, il exprimait sa position très clairement : « Je ne suis pas non plus de votre avis quand vous dites que si nous sommes corrompus ce n'est point la faute des femmes, c'est la nôtre. Mais tout mon livre est employé à montrer comment c'est leur faute[19]. »

Si la reine était une dissimulatrice, il n'est pas surprenant qu'elle fût également une mauvaise mère. Dans son réquisitoire, Fouquier-Tinville l'opposa explicitement à Paris, « cette ville, mère et conservatrice de la liberté ». La reine était l'antonyme de la nation qu'un témoin au procès décrivit comme « une nation généreuse qui la nourrissait, ainsi que son mari et sa famille[20] ». Ainsi, la ville de Paris, la nation et la Révolution étaient toutes de bonnes mères alors que Marie-Antoinette incarnait la mauvaise mère. Cependant, il faut noter ici que ces trois entités, à la différence de la souveraine, étaient maternelles de manière très abstraite, non féminine même.

Le caractère abstrait et non sexuel de ces représentations de la bonne mère politique renforce ce que Carole Pateman a décrit avec pertinence comme le type même du contrat social moderne de l'Occident :

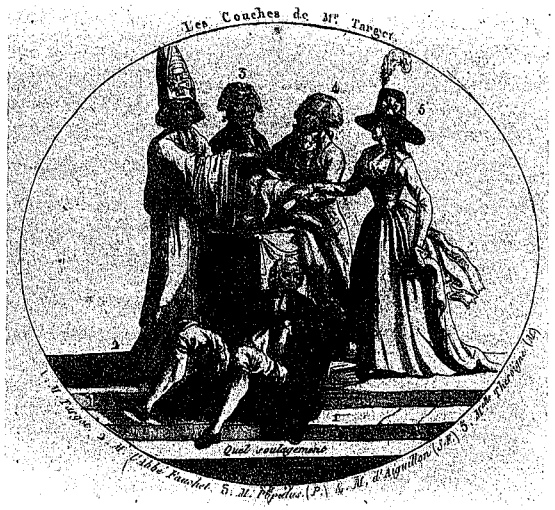

22. Le député Target accouchant de la Constitution de 1791. On remarquera à droite Mlle Théroigne de Méricourt, démocrate célèbre qui fit souvent l'objet des sarcasmes de la propagande antirévolutionnaire. Photographie : Bibliothèque nationale.

> L'histoire de ce contrat primitif est peut-être le récit le plus important de la création par les hommes d'une nouvelle forme de vie politique. Mais cette fois les femmes sont déjà vaincues et toute puissance procréatrice et politique leur est déniée. Le père fait à présent l'objet de critiques. Le contrat primitif montre comment les hommes accaparent son monopole du pouvoir politiquement créateur pour se le partager de manière égale. Dans la société civile, tous les hommes, et pas uniquement les pères, peuvent générer la vie et le droit politiques. La créativité politique n'appartient pas à la paternité mais à la masculinité[21].

Ainsi la nation en tant que mère, LA NATION, n'avait aucune qualité féminine : elle n'était pas une menace de féminisation et n'était donc pas incompatible avec le républicanisme. LA NATION était, en fait, une mère masculine, ou un père capable d'engendrer. Plusieurs estampes satiriques raillaient « les couches » du député Guy Target enfantant la Constitution de 1791 *(voir ill. 22)*. Ces gravures peuvent passer en un sens pour des représentations presque involontaires de l'hypothèse inconsciente selon laquelle les hommes eux-mêmes donneront naissance au nouvel ordre sous le nouveau régime de la fraternité[22]. Le

corps de Marie-Antoinette se dressait littéralement en travers de cette version du contrat social puisque, sous l'Ancien Régime, elle avait mis au monde l'enfant qui devait être le prochain souverain[23].

Pateman fait exception parmi les commentateurs de la théorie du contrat en ce sens qu'elle prend Freud et sa conception de la fraternité au sérieux : « Les récits de Freud montrent de manière explicite que le pouvoir exercé sur les femmes, et pas seulement la liberté, était en cause avant que ne soit passé l'accord primitif, et Freud met clairement en évidence le fait que le pacte primitif crée deux domaines [le domaine politique civil et le domaine sexuel privé][24]. » Dans son analyse, Pateman souligne l'importance de la question des sexes dans la reconstitution politique mais elle tend à sous-estimer les interrogations et les inquiétudes qui accompagnèrent la résolution de la question des femmes. Selon elle, la rivalité entre les frères se trouva rapidement canalisée dans la concurrence du marché et dans la compétition pour les femmes dans le cadre du mariage[25]. Pendant la Révolution française, cependant, la rivalité entre frères conserva son caractère implacable et le problème des femmes ne fut pas aisément résolu. La difficulté de cette résolution peut être perçue, par exemple, dans la persistance du thème de l'inceste.

Pendant le procès de la reine, l'accusation d'inceste fut portée par Hébert, le rédacteur extrémiste du *Père Duchesne*, journal scabreux et le plus délibérément « populaire » de la période. Hébert comparut devant le tribunal en tant que substitut du procureur de la Commune de Paris, mais son journal était connu pour ses attaques répétées contre la souveraine[26]. Hébert certifia qu'il avait été appelé à la prison du Temple par Antoine Simon, le cordonnier chargé de s'occuper du dauphin. Simon avait surpris le garçon âgé de huit ans se livrant à « des pollutions indécentes » (c'est-à-dire, se masturbant) et lorsqu'il lui avait demandé comment il avait eu connaissance de telles pratiques, Louis-Charles avait répondu que c'étaient sa mère et sa tante (sœur du roi) qui les lui avaient apprises. On invita le garçon à répéter ses accusations devant le maire et le substitut du procureur, ce qu'il fit, affirmant que les deux femmes l'avaient souvent fait dormir entre elles. Hébert concluait :

> Il y a lieu de croire que cette criminelle jouissance [terme qui renvoie, entre autres sens, à la possession et à l'orgasme] n'était point dictée par le plaisir, mais bien par l'espoir politique d'énerver le physique de cet enfant, que l'on se plaisait encore à croire destiné à occuper un trône, et sur lequel on voulait, par cette manœuvre, s'assurer le droit de régner alors sur son moral.

Le corps de l'enfant présentait, selon les témoignages, les marques de cette relation incestueuse ; l'un de ses testicules avait été blessé et devait porter un bandage. Depuis sa séparation d'avec sa mère, rapportait Hébert, la santé de l'enfant avait gagné en robustesse et en vigueur[27]. Quel meilleur symbole pouvait-il y avoir de la féminisation — ce mal annoncé par Rousseau — que cette altération des organes génitaux de l'enfant ?

Aussi extraordinaire que cette accusation ait pu être, le tribunal ne chercha pas à pousser les investigations plus avant. Lorsqu'on l'interrogea directement sur ce point, l'ancienne souveraine refusa de s'abaisser en répondant « à une pareille accusation faite à une mère[28] ». Mais ces allégations figurèrent dans les journaux et même le Club des jacobins signala brièvement « les scènes honteuses entre la mère, la tante, et le fils », et dénonça « le virus qui parcourt maintenant ses veines [il s'agit des veines du dauphin], et qui peut-être charrie le germe des accidents de toute espèce[29] ». Le *Journal des hommes libres de tous les pays*, d'inspiration jacobine, publia un long éditorial sur le sujet pendant le procès. Il dénonçait Marie-Antoinette et sa belle-sœur pour avoir initié le jeune Capet aux « mystères du libertinage effréné[30] ». Comme il paraît surprenant que les républicains hommes se soient autant préoccupés de la dégénérescence de la famille royale, il est possible, sans forcer le trait, de conclure que l'accusation d'inceste avait une signification, fût-elle inconsciente, de portée plus générale.

Au niveau le plus explicite, l'inceste n'était qu'un signe supplémentaire de la nature criminelle de la monarchie. Hébert interpellait de manière rhétorique les partisans de la royauté : « Vous immolez vos frères, eh, pourquoi ? pour une vieille putain, qui n'a ni foi ni loi ; qui a fait périr plus d'un million d'hommes ; vous êtes les champions du meurtre, du brigandage, de l'adultère, de l'inceste[31]. ». Bien que l'inceste ne puisse être considéré comme un thème majeur du discours révolutionnaire, il apparaît souvent dans les romans publiés avant 1789, ainsi que nous l'avons vu, et dans les écrits politiques de caractère pornographique des dernières décennies de l'Ancien Régime et de

la période révolutionnaire elle-même[32]. L'exemple le plus frappant est peut-être l'œuvre du marquis de Sade qui accorde une large place aux relations incestueuses entre père et filles et entre frères et sœurs *(voir chapitre 5)*.

L'accusation officielle d'inceste portée contre la reine doit être replacée dans le contexte de l'histoire plus longue des pamphlets pornographiques et libertins ayant pour thème la vie privée de la souveraine[33]. Bien que cette accusation reposât sur de prétendus agissements qui auraient eu lieu après l'incarcération de la famille royale au Temple, elle était rendue plausible par les dizaines de libelles qui avaient paru dès les premiers jours de la Révolution et qui trouvaient leurs origines dans la pornographie politique de l'Ancien Régime. Quand le rédacteur des *Révolutions de Paris* s'exclamait : « Qui a pu oublier les mœurs scandaleuses de sa vie privée ? », ou reprenait les accusations concernant « ses orgies secrètes avec d'Artois [l'un des frères du roi], Fersen, Coigny, etc. », il ne faisait que raviver dans l'esprit des lecteurs ce que les publications clandestines y avaient depuis longtemps instillé concernant les mœurs dissolues de la reine[34].

Les attaques contre la moralité de la reine avait commencé dès 1774 (quatre ans après son arrivée en France) par un libelle satirique sur ses promenades matinales. La même année, Louis XV avait dépensé des sommes considérables pour racheter à Londres et à Amsterdam les exemplaires existants d'un pamphlet qui décrivait en détail l'impuissance sexuelle de son petit-fils, le futur Louis XVI[35]. Très vite, les chansons et les « petits papiers » devinrent franchement obscènes et les premiers longs pamphlets riches en détails furent édités sous le manteau. Hector Fleischmann, qui s'est particulièrement intéressé à cette question, a découvert cent vingt-six libelles qu'il a classés dans un genre intitulé « Marie-Antoinette libertine[36] ». Avant même la célèbre affaire du Collier en 1785 et longtemps par la suite, la souveraine fut le thème d'une littérature satirique foisonnante qui s'intéressait tout particulièrement à son corps sexuel.

Nombre des accusations majeures portées contre Marie-Antoinette figuraient déjà dans les pamphlets prérévolutionnaires. *Le Portefeuille d'un Talon Rouge* (condamné en 1783) commence, dans le style classique du XVIIIe siècle, par une préface de l'imprimeur présumé qui déclare qu'une personne a trouvé un portefeuille en traversant le Palais-Royal (ce célèbre lieu de débauche et de prostitution était également la résidence du cousin du roi, le duc d'Orléans, qui, prétendait-on, avait payé un grand nombre de ces pamphlets). Ce portefeuille renfermait un manuscrit, adressé à Monsieur de La H. de l'Académie française, qui commençait ainsi : « Vous êtes donc fou, mon cher La H. ! Vous voulez, dit-on, écrire l'histoire des tribades de Versailles. » Dans le texte apparaissait l'allégation, qui devait rapidement devenir vérité acceptée, selon laquelle Marie-Antoinette entretenait une liaison amoureuse avec la duchesse de Polignac « son Jules » et Mme Balbi. Le seul homme à qui elle s'intéressait, disait-on, était le comte d'Artois. Ces accusations, aussi brutales qu'elles eussent été dans leur forme, n'étaient qu'une composante d'une diatribe plus générale visant la cour et les ministres. Parlant des courtisans, l'auteur s'exclamait : « Vous êtes une race exécrable. Vous tenez tout à la fois de la nature du singe et de la nature de la vipère[37]. »

Les vannes cédèrent avec les premiers signes de la Révolution en 1789 et le nombre des pamphlets dirigés contre la reine augmenta rapidement. Ils prirent diverses formes, depuis la chanson et la fable jusqu'aux prétendues biographies (comme les *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette* qui, publiés sous divers titres après 1781, connurent un fort tirage), confessions et pièces de théâtre. Parfois ces écrits avaient un caractère pornographique mais pas de véritable contenu politique ; le pamphlet de seize pages en vers intitulé *Le Godmiché royal* (1789), par exemple, contait l'histoire de Junon (la reine) et Hébé (vraisemblablement la duchesse de Polignac ou la princesse de Lamballe). Dans ce texte, Junon se plaint de ne pouvoir trouver satisfaction au foyer et sort un godemiché de son sac (« Heureuse invention qu'on doit au monastère »). Sa compagne lui promet alors des pénis d'une taille incroyablement délicieuse[38].

La longue version de 1789 (146 pages dans l'édition française augmentée) de l'*Essai historique sur la vie de Marie-Antoinette* illustrait déjà le ton d'hostilité grandissante à l'encontre de la reine qui devait caractériser les pamphlets pornographiques révolutionnaires[39]. Dans la satire la plus détaillée publiée jusqu'alors, cet essai prétendait donner le propre point de vue de la reine exprimé à la première personne : « Ma mort est l'objet des désirs d'un Peuple entier que j'opprimai avec la plus grande barbarie. » Marie-Antoinette se décrit comme une « Reine barbare, épouse adultère, femme sans mœurs, souillée de crimes et de débauches », et dresse une liste précise de toutes les accusa-

tions portées contre elle dans les pamphlets précédents. Son récit fait remonter son supposé saphisme à la cour d'Autriche et donne consistance aux nombreux récits de ses intrigues amoureuses avec des princes et des aristocrates. Aux accusations classiques s'en ajoute une nouvelle : elle aurait elle-même empoisonné le jeune héritier au trône qui était mort au début de 1789. Ce pamphlet présente une caractéristique que l'on retrouve dans nombre de libelles de l'époque : une curieuse alternance de scènes franchement pornographiques — descriptions à la première personne de ses liaisons où ne manque aucun détail, depuis les cœurs qui battent follement jusqu'aux soupirs de passion à peine contenus — et de dénonciations et leçons de morale politique exprimées par la reine elle-même. Le contraste avec le roi et son « amour pur, sincère, dont j'ai si souvent et si cruellement abusé » est frappant[40]. Il se peut que la reine eût symbolisé la dégénérescence de l'aristocratie, mais elle n'était pas encore emblématique de la monarchie tout entière.

Les libelles contre Marie-Antoinette sont une bonne illustration d'une tendance générale de la publication de textes pornographiques à caractère politique : le nombre de titres augmenta régulièrement entre 1774 et 1788 puis connut un brusque essor à partir de 1789. La reine n'était pas la seule cible des critiques ; une longue série de « vies privées » s'attaqua aux mœurs des courtisans avant 1789 et des figures politiques de la Révolution par la suite (depuis La Fayette jusqu'à Robespierre). Les aristocrates y étaient décrits comme des individus sexuellement impuissants, rongés par la vérole ou par d'autres maladies vénériennes, et s'adonnant à la débauche. Dans cette littérature, l'homosexualité fonctionnait d'une manière semblable à l'impuissance : elle mettait en évidence la décadence de l'Ancien Régime en la personne de ses prêtres et de ses aristocrates. La dégénérescence sexuelle allait de pair avec la corruption politique[41]. Cette prolifération après 1789 de pamphlets de caractère obscène montre qu'il ne faut pas simplement voir dans la pornographie politique le complément d'une culture politique dépourvue de toute forme de participation active. Lorsque celle-ci se développa de façon considérable, en particulier avec la multiplication des journaux et pamphlets non censurés, la politique n'adopta pas nécessairement un ton plus élevé[42].

Marie-Antoinette fut sans conteste la cible privilégiée de telles attaques. Non seulement elle fit l'objet de plus de pamphlets que toute

autre personne, mais ces libelles furent aussi les plus virulents. Un auteur a affirmé qu'il s'était vendu quelque vingt à trente mille exemplaires du seul *Essai historique*[43] ; 1789 marque véritablement un tournant non seulement dans le nombre des pamphlets publiés mais aussi dans leur ton. Avant la Révolution les pamphlets racontent des histoires salaces sous le sceau du secret ; après 1789, leur rhétorique commence à rechercher une plus large audience. Le public « n'entend » plus des rumeurs de cour rapportées sous forme imprimée ; il « voit » la dégénérescence en action. Le récit à la première personne de l'édition de 1789 de l'*Essai historique* est un bon exemple de cette technique. Dans les *Fureurs utérines de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI*, libelle bien plus nettement pornographique publié deux ans plus tard, des gravures rehaussées de couleurs montrent le roi impuissant et Artois et Polignac le remplaçant dans l'accomplissement de ses devoirs conjugaux.

Ce sont les gravures obscènes agrémentées de légendes à la première personne qui constituent la forme la plus évidente de cette visualisation de la débauche féminine. La longue *Vie de Marie-Antoinette d'Autriche, femme de Louis XVI, roi des Français. Depuis la perte de son pucelage jusqu'au premier Mai 1791*, suivie des tomes deux et trois intitulés *Vie privée, libertine, et scandaleuse de Marie-Antoinette d'Autriche, ci-devant Reine des François*, était ornée de gravures qui illustrent parfaitement ce point[44]. On y voit Marie-Antoinette dans les bras de quasiment n'importe qui : son premier amant supposé, un officier allemand ; le vieux roi Louis XV ; Louis XVI impuissant *(voir ill. 9, chap. 2)* ; le comte d'Artois ; diverses femmes *(ill. 23)* ; diverses parties à trois avec deux femmes et un homme *(ill. 24)* ; le cardinal de Rohan, protagoniste de l'affaire du Collier ; La Fayette ; Barnave et une foule d'autres personnages. Les distiques rimés qui servent de légendes sont parfois à la première personne (ainsi dans l'*illustration 23* : « Dieux ! quels transports, ah ! mon âme s'envole, pour l'exprimer je n'ai plus de parole »), parfois à la troisième, mais l'effet est le même : l'action est théâtralisée de manière à faire du lecteur à la fois un voyeur et un censeur moral. Le rôle politique de la pornographie apparaît clairement dans cette œuvre des plus obscènes. Dans les volumes deux et trois, les gravures licencieuses alternent avec des estampes politiques représentant des scènes de conspiration aristocratique *(ill. 25)*, l'assaut contre le palais des Tuileries, et même une curieuse gravure montrant le roi arborant un

23. Marie-Antoinette avec la princesse de Guémenée. Gravure tirée de la *Vie privée, libertine et scandaleuse de Marie-Antoinette d'Autriche* (1793). Photographie : Bibliothèque nationale.

24. Marie-Antoinette au lit avec un homme et une femme. Gravure tirée de la *Vie privée, libertine et scandaleuse de Marie-Antoinette d'Autriche* (1793). Photographie : Bibliothèque nationale.

25. Marie-Antoinette avec plusieurs courtisans prêtant serment de se venger de la France. Gravure tirée de la *Vie privée, libertine et scandaleuse de Marie-Antoinette d'Autriche* (1793). Photographie : Bibliothèque nationale.

bonnet phrygien et buvant à la santé de la nation en présence de la reine et de son fils, le dauphin. De telles juxtapositions, qui nous semblent étranges aujourd'hui, mettaient en évidence le lien entre licence sexuelle et complot aristocratique.

La reprise d'expressions et de formules dans les pamphlets politiques non pornographiques, les journaux « populaires », les pétitions des « sociétés populaires », et le compte rendu du procès de la reine lui-même montre que les libelles avaient réussi à conquérir un public. L'*Essai historique* de 1789 comportait déjà la comparaison, qui devait rapidement devenir classique, entre Marie-Antoinette et Catherine de Médicis, Agrippine et Messaline. Un pamphlet anonyme de seize pages, publié en 1789, développait de manière un peu plus détaillée le parallèle entre Marie-Antoinette et les reines qui l'avaient précédée. Frédégonde, femme cruelle, maîtresse puis épouse de Chilpéric Ier, roi mérovingien, parle à Catherine de Médicis : « Nos crimes enfin vont être oubliés [...] L'incest *(sic)*, l'adultère, la lubricité la plus infâme et

la plus honteuse, le renversement de l'ordre sacré de la Nature furent des jeux pour cette impudique Messaline[45]. »

Ces comparaisons furent longuement développées dans un curieux libelle politique intitulé *Les Crimes des reines de France*, écrit par une femme, Louise de Keralio (mais publié sous le nom de l'éditeur, Louis Prudhomme[46]). L'histoire même de cette œuvre montre comment l'opinion évolua avec le temps, passant d'interrogations sur les vertus de la reine à des certitudes concernant ses vices. Les premières éditions du libelle (1791, 1792) dénonçaient la reine en des termes relativement modérés : « Mérite-t-elle la haine et le mépris dont elle a reçu tant de marques ? On n'a aucune preuve acquise de tout ce qu'on lui impute ; on ne peut que marcher d'après les conjectures[47]. » L'édition « corrigée et augmentée », datée de l'« an II », adopte un ton différent : toutes les interrogations sont remplacées par des affirmations concernant la culpabilité de la reine[48].

Les *Crimes* ne sont pas un pamphlet pornographique ; ils font simplement des « turpitudes » commises par la reine l'arrière-plan de critiques politiques de portée plus générale. Keralio retrace l'histoire des reines de France et met en particulier l'accent sur le thème de la dissimulation. « L'art dangereux de séduire et de tromper, les caresses perfides et enivrantes, les feintes larmes, le désespoir affecté, les prières insinuantes[49] », telles étaient les armes des reines de France (armes que Rousseau avait identifiées comme étant propres à toutes les femmes).

Arrivée à l'épouse de Louis Capet, Keralio dresse la liste de nombre des amants présumés, hommes et femmes, de la reine mais souligne sa volonté de passer rapidement sur les « crimes privés » de la reine afin de s'intéresser à ses crimes publics. Marie-Antoinette est « l'âme de tous les complots, le nœud de toutes les intrigues, le foyer de toutes ces horreurs ». La reine est pareille à une « tarantule politique » (expression introduite dans les éditions plus tardives), « cet insecte impur, qui, dans l'ombre, tend de droite et de gauche des fils déliés, où viennent se prendre les moucherons sans expérience, dont elle fait sa proie ». À la page suivante, la reine est comparée à une tigresse qui, ayant goûté au sang, ne peut plus être assouvie. Tout cela pour démontrer, ainsi que l'affirme la légende sous la première gravure, qu'« Un peuple est sans honneur, et mérite ses chaînes, Quand il baisse le front sous le sceptre des Reines[50] ».

Les pamphlets politiques plus circonstanciels et plus courts reprenaient les thèmes de la littérature pornographique, les utilisant à des fins directement politiques. Par exemple, une série de pamphlets qui parut en 1792 comportait des listes d'ennemis politiques qui méritaient un châtiment immédiat. Ces textes mentionnaient en appendice le nom de toutes les personnes avec qui la reine avait eu des « liaisons de débauche ». Dans ces pamphlets, la reine était communément désignée comme une « mauvaise fille, mauvaise épouse, mauvaise mère, mauvaise reine, monstre en tout[51] ». Boyer-Brun, commentateur royaliste qui consacra un ouvrage aux caricatures révolutionnaires, s'en prit tout particulièrement à ces pamphlets. Il affirma qu'ils avaient été publiés en juin 1792 et qu'on les avait vendus directement sous les fenêtres du palais des Tuileries. Il remarqua également que les principaux journaux révolutionnaires, comme les *Annales patriotiques* et les *Chroniques de Paris*, répétaient le même genre de « blasphème[52] ».

La littérature des pamphlets avait déjà commencé à faire son œuvre avant même le déclenchement des attaques politiques contre la monarchie en juin 1792. Les discours au Club des jacobins s'inspiraient des mêmes thèmes dès le printemps de 1792. En avril 1792, au cours d'une séance du club, un orateur stigmatisa Marie-Antoinette, « cette femme impudente [...] la moderne Brunehaut [...] femme perverse » ; et conseilla à Louis XVI de la chasser de son entourage. Boyer-Brun affirmait que le libelle de 1789, *Les Crimes des reines de France*, ne faisait qu'annoncer tous les écrits odieux visant la reine et qu'« il [n'avait] été fait peut-être que pour enlever aux Français jusqu'au reste de pitié que pourrait leur inspirer le sort affreux de l'infortunée fille des Césars ». Selon lui, le peuple — cette « multitude égarée » — croyait à présent, sans aucune preuve, tout ce qui s'écrivait sur la reine. Les journaux publiaient des articles réclamant que la souveraine fût fouettée en public au théâtre. En tout lieu, si l'on en croit l'observateur royaliste indigné, que ce soit sur les places de marché comme sur la terrasse du palais des Tuileries lui-même, on entendait des gens insulter la reine[53].

Le passage d'allégations concernant des écarts de conduite sexuelle à des métaphores bestiales, visible dans les éditions plus tardives des *Crimes des reines de France*, est une caractéristique de bien des commentaires « populaires » sur la reine, en particulier au cours des derniers mois de son existence. Dès 1791, Hébert avait incorporé dans *Le Père Duchesne*, les comparaisons impliquant Frédégonde et Cathe-

rine de Médicis, mais dans un contexte encore relativement innocent. L'un de ses procédés favoris consiste à se mettre en scène avec la reine qu'il s'efforce de ramener à la raison[54]. En 1792, la reine devient « madame Veto » et, une fois la monarchie renversée, Hébert fait de fréquentes allusions à la « ménagerie royale ». En prison, la reine déchue n'est plus que « la guenon d'Autriche » et le roi, un porc. Dans une scène particulièrement fantaisiste, le Père Duchesne s'introduit, grâce au pouvoir d'un anneau magique, dans la cellule de la reine sous les traits de la duchesse de Polignac (« cette tribade »). La ci-devant reine se jette dans les bras de son amie et lui confie ses espoirs ardents de voir la contre-révolution réussir[55]. Après l'exécution du roi, le ton se fit plus violent et Marie-Antoinette devint la louve ou la tigresse d'Autriche. À l'époque du procès, Hébert suggéra qu'elle fût hachée comme chair à pâté pour venger le sang qu'elle avait fait verser[56].

Les militants révolutionnaires des provinces adoptèrent la même rhétorique. Dans une lettre de félicitations à la Convention pour l'exécution de la reine, la société populaire de Rozoy (département de Seine-et-Marne) fait allusion à « cette tigresse altérée du sang des Français [...] cette autre Messaline dont le cœur corrompu renfermait le germe fécond de tous les crimes ; périsse à jamais sa mémoire exécrable ». La société populaire de Garlin (département des Basses-Pyrénées) dénonce la « panthère féroce qui dévorait les Français, le monstre femelle dont tous les pores suaient le sang le plus pur des sans-culottes[57] ». Toutes ces citations illustrent les métamorphoses épouvantables du corps de la reine ; ce corps, naguère dénoncé pour ses débauches et son inconduite, devient tour à tour bête dangereuse, araignée maligne, véritable vampire qui boit le sang des Français.

Le recours à des métaphores bestiales semble avoir été une caractéristique propre aux dénonciations s'adressant à un public populaire. Les journaux jacobins au ton plus retenu — dont le lectorat était probablement constitué de responsables politiques plutôt que de militants du peuple — évitaient les métaphores explicitement animales pour s'intéresser plus particulièrement aux débauches sexuelles. Le *Journal des hommes libres*, par exemple, publia un long éditorial célébrant l'exécution de la reine, article qui fut repris et publié dans certains journaux de province[58]. Il dénonçait les crimes de Marie-Antoinette et accordait une large place à « ses lascives complaisances », son « impudicité », son « adultère », précisant qu'elle « dévora » les finances de l'État et « jura de se baigner dans le sang des Français » — sans, cependant, la comparer directement à une tigresse ou à une louve. Le journal saluait le fait que son exécution avait « purifié » le globe[59].

De manière explicite dans certaines déclarations les plus extrémistes et implicite dans nombre d'autres, la généalogie apparaissait comme une préoccupation d'ordre général. Par exemple, les pamphlets publiés après 1789 mettaient constamment en doute la paternité des enfants de Louis XVI (paternité souvent attribuée au frère du roi, le comte d'Artois). Donnant un tour nouveau et fascinant à cette accusation de falsification de la généalogie, *Le Père Duchesne* dénonçait un supposé complot de la reine consistant à élever un jeune garçon ressemblant à l'héritier du trône de façon à le substituer au dauphin[60]. Les attaques culminèrent, bien évidemment, avec l'accusation d'inceste ; au cours du procès, celle-ci se limita au fils de la souveraine, mais la littérature des pamphlets faisait état de relations incestueuses de Marie-Antoinette avec le comte d'Artois, le grand-père du roi, Louis XV, et le propre père de la reine qui lui avait inculqué « la passion de l'inceste » d'où avaient découlé « la haine des Français, l'adversion pour les devoirs d'épouse et de mère, en un mot tout ce qui ravale l'humanité jusqu'au niveau des bêtes féroces ». Ces accusations furent poussées jusqu'à l'absurde dans le quatrain suivant :

> Ci-gît l'impudique Manon,
> Qui, dans le ventre de sa mère,
> Savait si bien placer son...,
> Qu'elle f... avec son père[61].

La bestialisation et les accusations d'inconduite sexuelle et de falsification de la généalogie étaient intimement liées entre elles.

Vie sexuelle désordonnée, inceste, empoisonnement de l'héritier du trône, machinations pour remplacer le dauphin par un sosie docile — toutes ces accusations reflétaient les nombreuses interrogations et les inquiétudes que suscitait la personne politique de la reine, forme la plus extrême de l'invasion de la sphère publique par les femmes. Alors que Rousseau annonçait que la femme de salon transformerait son « sérail d'hommes » en femmes « plus femmes qu'elle », la militante révolutionnaire Louise de Keralio avertissait ses lecteurs qu'« une femme, devenue reine, change de sexe[62] ». La souveraine était donc

l'emblème (et la victime sacrificielle) de la désintégration redoutée des frontières entre les sexes qui accompagnait la Révolution.

Dans son étude de la violence rituelle, René Girard affirme que la crise sacrificielle (crise au sein de la communauté qui débouche sur la recherche d'un bouc émissaire) implique la crainte d'une perte de la différence sexuelle. « Parmi les effets de la crise sacrificielle il y a [...] une certaine féminisation des hommes ainsi qu'une certaine virilisation des femmes[63]. » Une victime émissaire est choisie afin de restaurer le sens des différences dans la communauté. Pour Girard lui-même, la reine était une illustration de ses théories plus générales. Dans *Le Bouc émissaire*, il déclare que la Révolution présente toutes les caractéristiques d'une grande crise propice aux persécutions collectives et au choix de victimes émissaires. Marie-Antoinette fut accusée d'inceste, selon Girard, de façon à lui faire porter la responsabilité de « l'indifférenciation » qui était perçue comme une menace collective. Le crime devait être un « crime indifférenciateur » de façon à faire du bouc émissaire une victime appropriée pour la violence de la communauté[64]. L'inceste est un exemple particulièrement frappant d'indifférenciation, car il menace à la fois les frontières définissant les différences au sein de la famille, le système général d'exogamie ainsi que les frontières entre la famille et la société.

Je ne prétends pas, en invoquant René Girard, que la Révolution française ait suivi exactement son scénario de la crise sacrificielle et de la victime émissaire. En fait, au moment de la crise, la Révolution n'a pas choisi un bouc émissaire particulier ; elle s'est caractérisée au contraire par une recherche constante de nouvelles victimes comme si la communauté n'avait pas eu un sentiment suffisamment précis d'elle-même pour se fixer sur une victime unique (le roi ou la reine, par exemple). Cependant, la thèse de Girard selon laquelle une crise aiguë au sein de la communauté s'accompagne de la crainte d'une indifférenciation est très féconde, car elle contribue à donner un sens à la charge sexuelle des événements révolutionnaires.

L'accusation d'inceste portée contre Marie-Antoinette n'était que l'exemple le plus manifeste du lien existant entre la crainte de l'indifférenciation et le sort réservé à la reine. L'accusation de lesbianisme (ou de tribadisme pour reprendre le terme de l'époque) eut la même fonction. Dans les pamphlets pornographiques écrits contre elle, Marie-Antoinette est décrite comme une créature dont la sexualité dévorante ne connaît aucune limite et n'établit aucune différence entre les sexes (ni, d'ailleurs, aucune différence entre les classes). Elle est souvent traitée de « putain », c'est-à-dire de femme publique dont la sexualité détruit toute possibilité de détermination de la paternité. Dans un libelle d'une grande violence contre les prostituées, la souveraine est stigmatisée comme la reine des garces, la reine des « putains » (il est à noter que le terme *garce*, qui a la même racine que *garçon*, connote clairement un effacement des frontières sexuelles) : « abominable garce, modèle exécrable d'incurables lubricités [...] toi qui, par tes exemples incestueux, tes adultères perpétuels, ne cesse d'insulter la vertu[65] ».

Les signes d'une crainte de perte de la différenciation sexuelle au cours de la Révolution sont en fait très répandus. Un poème obscène publié en mai 1790 par le *Journal général de la cour et de la ville*, feuille royaliste satirique, illustre la peur de l'inversion des sexes :

> Nous sommes transportés aux temps miraculeux.
> Tandis que d'Aiguil [...] en femme se déguise,
> Antoinette devient un homme courageux,
> Et digne d'honorer le noble sang de Guise[66].

Ce poème s'adresse à la faction royaliste minée de l'intérieur, selon le journal, par ses propres turpitudes.

Les problèmes de l'indifférenciation ne se limitaient pas à la reine et les interrogations que suscitait la place des femmes dans la sphère politique étaient partagées par des hommes appartenant à toutes les tendances politiques. Pendant les premières années de la Révolution, les contre-révolutionnaires tournèrent en ridicule les femmes qui essayèrent de prendre une part active aux débats politiques. Théroigne de Méricourt (dont le véritable nom était Anne-Joseph Terwagne) fut dénoncée dans les journaux royalistes comme une « catin », une « coureuse » en « amazone rouge », prête à coucher avec n'importe quel député ; elle était l'image fantasmée d'une femme libérée qui témoignait d'un « goût immodéré pour les "droits de l'homme"[67] ».

La marche sur Versailles d'octobre 1789, au cours de laquelle les femmes jouèrent un rôle si important, suscita des protestations scandalisées à droite ; les femmes de la halle qui y avaient participé étaient des « assas-

sins et [des] sauvages » selon un commentateur. Edmund Burke les dépeignit en des termes crus, les opposant explicitement à la « délicieuse vision » de la souveraine avant la souillure des journées d'octobre :

> [Les têtes tranchées de deux gentilshommes de la garde du roi] plantées sur des piques ouvraient la marche du cortège, tandis que les captifs royaux suivaient lentement parmi les hurlements, les cris, les danses frénétiques, les immondes outrages et les abominations indicibles des furies de l'enfer, incarnées dans les plus viles des femmes[68].

Les femmes qui s'engageaient dans la sphère publique — que ce soient les femmes des faubourgs que décrivait Burke, ou Marie-Antoinette telle que la voyaient ses adversaires républicains — étaient assimilées à des bêtes ; elles perdaient leur féminité et avec elle leur humanité même. Si l'on arrachait le voile des contraintes sociales qui les cachait au regard du public, leur nature dangereuse et présociale de furies apparaissait au grand jour.

En février 1792, un journal royaliste publia une gravure qui illustrait de manière satirique la crainte de l'indifférenciation. Cette estampe, intitulée « Grand Débandement de l'armée anticonstitutionnelle » *(ill. 26)*, montre diverses femmes de l'aristocratie connues pour leurs sentiments révolutionnaires exhibant leurs fesses nues aux regards de l'armée autrichienne. Elles sont conduites par Théroigne de Méricourt qui expose sa « République » (sa *res publica* ou chose publique) devant l'armée que ce spectacle saisit d'un sentiment de frayeur sexuelle de caractère véritablement freudien. Des jacobins et des sans-culottes se cachent derrière la rangée des postérieurs dénudés et brandissent des piques coiffées de jambons, saucisses et autres cochonnailles[69].

Cette gravure, au demeurant très ambiguë, se prête à de nombreuses interprétations, mais ce qui m'intéresse ici ce sont les craintes qu'elle exprime au sujet du rôle des sexes. Le geste des femmes patriotes de l'aristocratie, par exemple, est à la fois une expression carnavalesque d'avilissement (de l'armée anticonstitutionnelle) et une référence, dans ce contexte particulier, à l'homosexualité. Les femmes montrent, selon la légende, leur « Villette » — allusion au marquis de Villette, défenseur des droits des femmes, homosexuel et pédéraste notoire. Théroigne de Méricourt porte un fusil tout en exhibant son sexe ; son geste, que soulignent les saucisses et les jambons suspendus aux piques, est une menace

26. « Grand débandement de l'armée anticonstitutionnelle » (1792). Photographie : Bibliothèque nationale.

évidente de castration et d'inversion des sexes (une femme armée d'un fusil et des hommes à l'arrière-plan réduits à brandir des représentations symboliques de leur virilité). La menace de castration est renforcée par le jeu de mots du titre de la gravure ; est-il besoin de préciser que *débander* ne saurait signifier ici uniquement l'acte de « se disperser » ? Dans cette gravure comme dans le poème cité plus haut, la virilisation des femmes et l'homosexualité apparaissent liées par une crainte générale d'effacement des frontières entre les sexes, crainte qui animait aussi bien les contre-révolutionnaires que les partisans de la Révolution.

À chaque moment critique de la Révolution, lorsque les femmes se trouvèrent d'une quelconque façon à l'avant-scène, leur participation suscita le même type de réactions. Dans l'affrontement qui opposa

députés montagnards et girondins en mai 1793 sur la question de la future direction du mouvement révolutionnaire, quelques femmes, en particulier les membres de la Société des républicaines révolutionnaires, jouèrent un rôle actif dans les conflits au sein des assemblées locales. Les journalistes girondins les dénoncèrent comme des « dévotes de Robespierre », des « bacchantes de Marat », un « groupe de mégères ». Elles s'étaient armées, disait-on, parce qu'elles étaient « excitées par les furies » et désireuses de « s'enivrer de sang[70] ».

Après l'assassinat de Marat par Charlotte Corday en juillet 1793, les chefs jacobins commencèrent à s'intéresser aux femmes qui prétendaient s'occuper des affaires publiques. L'une des dirigeantes de la Société des républicaines révolutionnaires, Claire Lacombe, fut prise à partie dans la *Feuille de salut public* le 24 septembre 1793. Le 7 octobre, elle réfuta l'argument qui visait à assimiler ses activités aux crimes de Catherine de Médicis, Elisabeth d'Angleterre, Marie-Antoinette et Charlotte Corday : « Notre sexe n'a produit qu'un monstre, tandis que depuis quatre ans nous sommes trahis, assassinés par les monstres sans nombre qu'a produits le sexe masculin[71]. »

Depuis quelque temps déjà, les clubs politiques de femmes suscitaient une hostilité croissante. Il s'était créé, entre 1791 et 1793, à Paris et dans au moins cinquante villes et bourgs de province, des sociétés de ce genre et les femmes avaient souvent reçu, au début, le soutien des clubs masculins locaux. Bien que la plupart des femmes qui appartenaient à ces sociétés eussent proclamé leur attachement à l'idéal de la maternité patriotique et républicaine, leur politisation même devait finalement provoquer des attaques. Dès janvier 1793, Prudhomme dénonçait dans son journal les clubs de femmes de province qu'il qualifiait de « fléaux » des « bonnes mœurs domestiques ». En province, les jacobins n'hésitaient pas à rappeler aux femmes leurs caractéristiques naturelles, irrationalisme, crédulité et légèreté. Ils ne se lassaient pas de leur répéter, ainsi que le fit un groupe à Bordeaux : « Votre sexe est différent du nôtre[72]. »

Quand les jacobins s'en prirent aux clubs de femmes à l'automne de 1793, ils utilisèrent le même langage de la délation que la presse de droite avait été la première à expérimenter. Deux semaines exactement après l'exécution de la reine le 16 octobre 1793, la Convention discuta de la participation politique des femmes et, en particulier, du rôle de la Société des républicaines révolutionnaires. Le député jacobin Fabre

d'Églantine déclara que « ces Sociétés ne sont point composées de mères de famille, de filles de famille, de sœurs occupées de leurs frères ou sœurs en bas-âge, mais d'espèces d'aventurières, de chevalières errantes, de filles émancipées, de grenadiers femelles[73] ».

Le député Jean-Baptiste Amar, s'exprimant pour le Comité de sûreté générale de la Convention, exposa les raisons officielles d'une exclusion des femmes de la sphère publique :

> Les fonctions privées auxquelles sont destinées les femmes par la nature même tiennent à l'ordre général de la société ; cet ordre social résulte de la différence qu'il y a entre l'homme et la femme. Chaque sexe est appelé à un genre d'occupation qui lui est propre [...] L'homme est fort, robuste, né avec une grande énergie, de l'audace et du courage [...] En général, les femmes sont peu capables de conceptions hautes et de méditations sérieuses : et si, chez les anciens peuples, leur timidité naturelle et la pudeur ne leur permettaient pas de paraître hors de leur famille, voulez-vous que, dans la république française, on les voie venir au barreau, à la tribune, aux assemblées politiques comme les hommes ?

Pour restaurer « l'ordre naturel » et empêcher les femmes de s'émanciper de leur identité familiale, les députés interdirent solennellement tous les clubs de femmes[74].

En réponse à une délégation de femmes coiffées de bonnets rouges venue devant le conseil municipal de Paris deux semaines plus tard, le porte-parole radical bien connu (et membre de la Commune), Pierre Chaumette, s'exclama :

> Il est contraire à toutes les lois de la nature qu'une femme se veuille faire homme. Le conseil doit se rappeler qu'il y a quelque temps, ces femmes dénaturées, ces *viragos*, parcoururent les halles avec le bonnet rouge, pour souiller ce signe de la liberté [...] Depuis quand est-il permis d'abjurer son sexe ? depuis quand est-il décent de voir des femmes abandonner les soins *pieux* de leur ménage, le berceau de leurs enfants, pour venir sur les places publiques, dans les tribunes aux harangues, à la barre du sénat ?

Chaumette rappela alors à ses auditeurs le sort récent de l'« impudente » Olympe de Gouges, auteur de *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), « qui, la première, institua des sociétés

de femmes, qui abandonna les soins de son ménage pour se mêler de la république ». Il dénonça également la « hautaine » Mme Roland, « qui se crut propre à gouverner la république, et qui courut à sa perte[75] ». Olympe de Gouges fut envoyée à la guillotine le 3 novembre, Mme Roland le 8. Elles étaient apparues comme des exemples de femmes-hommes, des « êtres mixtes » qui « intervertissent l'ordre de la nature[76] ».

Cependant, même après ces actes de répression, les journaux continuèrent à critiquer le fait que les femmes passaient trop de temps à assister aux réunions des sociétés populaires et des assemblées locales[77]. Le 19 novembre 1793, le *Moniteur universel* commenta les exécutions récentes de Marie-Antoinette, d'Olympe de Gouges et de Mme Roland. L'ancienne souveraine était condamnée comme « mauvaise mère, [et] épouse débauchée », Olympe de Gouges parce qu'elle avait voulu « être homme d'État » et « oublié les vertus qui conviennent à son sexe », et Mme Roland parce qu'elle « avait sacrifié la nature, en voulant s'élever au-dessus d'elle » et oublié les « vertus de son sexe ». La *Feuille de salut public* exhortait les femmes à « [ne suivre] jamais les assemblées populaires avec le désir d'y parler[78] ».

Marie-Antoinette ne partageait certainement pas les opinions des femmes de la Société des républicaines révolutionnaires, ni celles de Mme Roland ou d'Olympe de Gouges. Mais même des adversaires politiques, ainsi que devait le découvrir Louise de Keralio, souffraient, si elles étaient femmes, de restrictions politiques comparables. Ainsi Keralio fut accusée d'être la proie des mêmes « furies utérines » que la reine ; en publiant ses écrits, Keralio devenait aussi un personnage public. Ses détracteurs mirent ce désir de notoriété sur le compte de sa laideur et de son incapacité à séduire les hommes :

> Dlle de Keralio. Laide, et déjà sur le retour ; dès avant la révolution, elle se consolait de la disgrâce de ses *cheveux gris* et de l'indifférence des hommes, par la culture paisible des lettres. Ses principes étaient purs alors, et sa conduite ne démentoit point la noble délicatesse de sa famille. Livrée, depuis la révolution, aux désordres démagogiques, sans doute aussi dominés par les *fureurs utérines*, elle s'est mariée au nommé *Robert*. [...] Abandonnée de sa famille, méprisée des honnêtes gens, elle végète honteusement avec ce misérable [...] en travaillant à la page, pour le compte de l'infâme *Prudhomme*[79].

Ainsi que l'a montré Dorinda Outram, les femmes qui souhaitèrent jouer un rôle actif dans la Révolution se trouvèrent prises dans un double piège ; la vertu, arme à double tranchant, scindait le pouvoir souverain en deux, assignant aux individus des destinées différentes selon leur sexe, l'une mâle et l'autre femelle. La vertu mâle signifiait l'engagement dans le monde public de la politique, la vertu femelle le repliement au sein de la sphère privée de la famille. Mêmes les figures féminines les plus éminentes de l'époque durent accepter cette division. Mme Roland en était parfaitement consciente : « Je savais quel rôle convenait à mon sexe et je ne le quittai jamais[80]. » Bien évidemment, elle paya cela de sa vie, car il y eut d'autres personnes pour juger qu'elle n'avait pas su, en fait, s'empêcher de participer à la sphère publique.

Analysés à la lumière de cette différence entre vertu mâle et vertu femelle, les écrits et les images ayant pour sujet la reine, tout comme ceux concernant d'autres personnalités féminines éminentes, mettent en évidence des inquiétudes fondamentales quant à l'élaboration d'un nouvel ordre social. Lorsqu'ils exécutèrent Marie-Antoinette, les républicains ne se montrèrent pas uniquement soucieux de châtier une des figures de la contre-révolution. Ils voulurent, ainsi que le soutient Carole Pateman, écarter les mères de toute forme d'activité politique et cependant donner eux-mêmes naissance à un nouvel organisme politique. Pour accomplir cela, ils durent dans un premier temps rompre le lien établi par l'Ancien Régime entre la famille régnante et le corps politique, entre le corps au sens propre des dirigeants et la fiction mystique de la royauté. En bref, ils durent tuer le père patriarcal et la mère.

Il est cependant frappant que le meurtre du père ne se soit accompagné que d'un processus d'avilissement en mineur. Les propos injurieux de Hébert parlant de cochon, d'ogre ou d'ivrogne sont relativement isolés ; le fait de qualifier l'ancien monarque de « tête de cocu » ne peut guère se comparer à l'acharnement et au mépris dont Marie-Antoinette fit l'objet[81]. Le silence relatif qui entoura la personne du roi chez les révolutionnaires reflète peut-être le sentiment que le monarque représentait après tout la masculinité du pouvoir et de la souveraineté. Il s'agissait en fait d'éliminer la source paternelle du pouvoir tout en préservant son essence virile pour son substitut républicain.

L'idéal républicain de la vertu se fondait sur une notion de fraternité entre les hommes qui reléguait les femmes dans le domaine de la

domesticité. La vertu publique ne pouvait aller sans virilité et cette virilité, à son tour, imposait le rejet violent de la dégénérescence aristocratique et de toute intrusion de la féminité dans la sphère publique. En s'attaquant à Marie-Antoinette et à d'autres femmes activement engagées en politique, les républicains renforçaient les liens qui les unissaient ; Marie-Antoinette, en particulier, était une version négative de l'icône féminine de la liberté républicaine, elle représentait la mauvaise mère dans une république censée être façonnée par les leçons des bonnes mères républicaines.

L'idéal contraire de la maternité patriotique avait toujours été implicite dans la rhétorique révolutionnaire. En juin 1790, par exemple, Mme Mouret présenta à la Commune de Paris un projet de « Confédération des femmes » ; rassemblement au cours duquel les femmes présentes prêteraient le serment d'élever leurs enfants en bons patriotes [82]. En février 1791, Prudhomme exposa dans ses *Révolutions de Paris* un point de vue qui devait bientôt devenir classique. La Révolution dépend de vous, écrivit-il à l'adresse de ses lectrices : « Sans sortir de vos demeures, vous pouvez déjà beaucoup pour elle. La liberté d'un peuple a pour bases les bonnes mœurs et l'éducation, et vous en êtes les gardiennes et les premières dispensatrices. » Quelques mois plus tard, il affirma que les choses devaient être comme dans la Rome républicaine où « chaque sexe étoit à sa place [...] les hommes faisoient les lois [...] et les femmes, sans se permettre l'examen, s'en rapportoient en tout à la sagesse et aux lumières de leurs maris ou de leurs parens [83] ». Dans cette conception, largement partagée par les femmes comme par les hommes, le rôle essentiel dévolu aux femmes était celui de mères qui éduqueraient la nouvelle génération de patriotes et, après 1792, de républicains.

Même les femmes dont le militantisme était le plus actif souscrivirent à l'idéal de la mère républicaine. Les clubs féminins prêtèrent des serments par lesquels chaque femme jurait de « porter en toute occasion [son] mari, [ses] frères et [ses] enfants à remplir leurs devoirs envers la patrie » ; geste qui illustrait une croyance générale en l'importance du rôle des femmes au sein du cadre familial [84]. Les clubs féminins, même s'ils encouragèrent une activité politique autonome des femmes, s'en tinrent presque toujours à des objectifs révolutionnaires et républicains d'ordre général plutôt qu'à un programme explicitement féministe. Cependant, en dépit des restrictions qu'ils s'imposèrent à eux-mêmes, les clubs incitèrent les femmes à exiger une participation plus importante, et leur existence même alarma de nombreux hommes, sinon tous, quelles qu'eussent été leurs tendances politiques.

En d'autres termes, le problème dont Freud avait perçu l'émergence après la mort du père — à savoir quel sort il fallait réserver aux femmes — s'avéra fort difficile à résoudre. Les républicains n'étaient pas plus misogynes que leurs prédécesseurs mais ils se trouvèrent confrontés à un défi idéologique d'un type nouveau. Si le patriarcat, la coutume et la tradition ne suffisaient plus à justifier l'autorité au sein de l'État ou l'autorité exercée par le père sur ses enfants, comment était-il possible alors de justifier les rôles distincts, différents et inégaux, des femmes aussi bien au sein de la famille que dans l'État ? Dans ce drame implicite et souvent inconscient entre les sexes, le personnage de Marie-Antoinette joua un rôle essentiel de cristallisation des passions.